



# **Togo : Ce qu'il faut retenir du Conseil des ministres du 03 Juin 2021**

*Le Conseil des ministres s'est réuni le Jeudi 03 Juin 2021 sous la présidence du chef de l'Etat Faure Gnassingbé. Au menu des travaux, l'examen d'un avant-projet de loi et de deux projets de décret. Le Conseil a également écouté deux communications.*

## **COMMUNIQUE DU CONSEIL DES MINISTRES DU 03 JUIN 2021**

**Le Conseil des Ministres s'est réuni le Jeudi 03 Juin 2021 sous la Présidence de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, Président de la République. Le Conseil a examiné un avant-projet de loi, deux (02) projets de décret et écouté deux (02) communications.**

### **I. Au titre de l'avant-projet de loi,**

**Le Conseil a examiné l'avant-projet de loi organique modifiant la loi organique relative à la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication (HAAC).**

Le présent avant-projet de loi garantit un meilleur fonctionnement de la HAAC et renforce son rôle en tant qu'organe de régulation en tenant compte des différentes innovations et mutations en matière de médias consacrées par le nouveau code de la presse et de la communication.

## **II. Au titre des projets de décret**

**Le Conseil a examiné en première lecture un projet de décret portant établissement du programme national de sécurité de l'aviation civile.**

**Le Conseil a également examiné en première lecture un deuxième projet de décret portant création, attributions, organisation et fonctionnement de la commission nationale de lutte contre la traite des personnes au Togo.**

Ces deux projets feront l'objet d'une amélioration afin d'être soumis à nouveau au Conseil des ministres.

## **III. Au titre des communications,**

**Le Conseil a écouté une première communication relative à la réglementation du prélèvement d'eau ; présentée par le ministre de l'eau et de l'hydraulique villageoise.**

Cette communication vise à faire le point sur les actions de régulation et de modernisation du secteur en vue d'assurer la protection des ressources en eau de notre pays contre la pollution et la surexploitation, et aussi de garantir à la population une eau de boisson de qualité.

**Le Conseil a écouté une seconde communication relative à la campagne agricole 2021-2022 ; présentée par le ministre de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural.**

Dans le but d'accompagner la réussite de la campagne agricole et dans le contexte de la Feuille de route gouvernementale 2025, le Gouvernement a engagé des actions comme l'aménagement des Zones d'aménagements agricoles planifiées (ZAAP) sur toute l'étendue du territoire, le renforcement de l'accès aux intrants, l'amélioration de l'accès à la mécanisation et à l'irrigation.

Par ailleurs, le gouvernement entend se focaliser sur des filières stratégiques (coton, soja, anacarde, sésame, maïs,

riz, café, cacao) et mettra l'accent sur le développement de l'agro-industrie.

Ces mesures permettront de réussir la campagne qui s'annonce.

#### **IV. Au titre des divers,**

Le Conseil a entendu un compte rendu relatif à la situation sanitaire ainsi qu'à la vaccination contre la pandémie à la Covid 19.

Le Conseil remercie et félicite l'ensemble de la population togolaise pour sa participation au lancement de la grande campagne nationale de reboisement et l'incite à veiller à l'entretien de ces plants mis en terre afin que le bénéfice soit réel pour notre pays. Pour le 1<sup>er</sup> Juin, plus 200.000 plants ont été mis en terre.

Il encourage les populations à poursuivre ces opérations de reboisement sur toute l'étendue du territoire pour atteindre la cible annuelle fixée, en particulier dans les zones où la pluviométrie a été faible.

**Fait à Lomé, le 03 juin 2021**

**Le Conseil des Ministres**



# Faure Gnassingbé et ses pairs à Accra pour une solution à la crise malienne

Le chef de l'Etat togolais Faure Gnassingbé et ses pairs de la CEDEAO se sont retrouvés dimanche à Accra dans la capitale ghanéenne pour un sommet extraordinaire devant permettre de trouver des solutions à la crise malienne.

Au centre des travaux, l'examen des rapports sur la crise sociopolitique au Mali suite aux derniers développements de la situation.

*« Ensemble avec mes pairs, nous proposerons des pistes de solutions à la crise malienne afin de maintenir la paix et la stabilité dans la sous-région ouest-africaine et sur le continent »*, a indiqué Faure Gnassingbé sur sa page facebook.

Egalement au rang des invités au sommet, le Colonel Assimi Goïta qui occupe désormais les fonctions de président de la transition au Mali.

Neuf mois après son premier coup d'État qui a renversé le président Ibrahim Boubacar Keïta en août 2020, et alors qu'un processus de transition a été mis en place, la junte militaire (avec à sa tête Assimi Goïta) vient de récidiver en faisant arrêter lundi dernier le président Bah Ndaw et le Premier ministre Moctar Ouane qui vont ensuite démissionner de leurs fonctions.

**La Rédaction**

---



# **Des élues locales à l'école du leadership politique à Atakpamé**

**Les femmes et jeunes filles conseillères locales issues des municipales du 30 juin dernier de la région des plateaux ont entamé ce 26 mai à Atakpamé, un atelier de renforcement de capacité en leadership politique autour du thème central : « développement économique local et gestion financière ».**

Il s'agit d'une académie de formation initiée par le Groupe de réflexion et d'action Femme, Démocratie et Développement (GF2D/CRIFF) en partenariat avec la Fondation Hanns Seidel.

L'objectif est de permettre aux bénéficiaires directes de s'interroger sur la place qu'elle accordent dans leurs stratégies et plans de développement local, aux questions telles que l'accès à une éducation complète et de qualité, le droit à la santé sexuelle et de la reproduction, l'accès des femmes aux ressources productives notamment la terre, le crédit et subventions des AGRs pour les couches les plus vulnérables entre autres.

Au cours des trois jours de travaux, les débats porteront également sur des questions de gouvernance locale à l'heure des techniques de l'information et de la communication, l'attractivité des territoires, les ressources financières des communes, les principes de passation de marchés publics, de

même que le rôle des élus locaux dans la résilience des communautés.

La secrétaire générale du GF2D, Mme Michèle Noussoessi Aguey a en présence du représentant du maire de la commune Ogou1 M. Pinizi Eshohanam souligné que la participation politique des femmes est encouragée pour non seulement l'amélioration du taux de représentation des femmes dans les sphères de prise de décision, mais également pour des raisons de justice sociale, d'efficacité, de démocratie et de légitimité.

En remerciant le partenaire pour son appui, Mme Michèle Noussoessi Aguey a ajouté qu'il est nécessaire qu'en ces périodes où elles envisagent la reconstruction post Covid, que leurs initiatives puissent tenir compte des intérêts stratégiques des femmes et filles.

Il faut souligner que la région des plateaux est la deuxième étape du programme annuel de la GF2D. Ce projet de formation cible les femmes et filles élues conseillères résident à Lomé et dans les cinq régions économiques du pays.

**De notre correspondant à Atakpamé, Evrard Nomanyo**



**COMMUNIQUE DU CONSEIL DES**

# **MINISTRES DU 26 MAI 2021**

Le conseil des ministres s'est réuni ce jour sous la **Présidence de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé**, Président de la République.

Le conseil a examiné **un avant-projet de loi, deux (02) projets de décret** et écouté **quatre (04) communications**.

**Au titre de l'avant-projet de loi,**

Le conseil a adopté l'avant-projet de loi organique modifiant la loi organique n° 2018-006 du 20 juin 2018 relative à la composition, à l'organisation et au fonctionnement de la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH).

Cet avant-projet de loi organique vise à adapter la CNDH aux nouvelles exigences internationales concernant les institutions nationales de protection des droits de l'homme. Il dote la CNDH d'un texte actualisé lui permettant de jouer pleinement son rôle.

**Au titre des projets de décret,**

Le conseil a adopté un projet de décret portant attributions, organisation et fonctionnement du Bureau togolais d'enquêtes d'accidents d'aviation. Ce projet de décret permet au Gouvernement de mettre en place un organisme permanent et indépendant chargé d'enquêter sur les accidents ou incidents d'aéronefs, d'en déterminer les causes conformément aux normes internationales.

Le conseil a adopté un deuxième projet de décret portant modalités d'application de loi sur l'alimentation scolaire.

Ce projet de décret pris en application de la loi n° 2020-007 du 26 juin 2020, relative à l'alimentation scolaire au Togo, vise la finalisation du dispositif juridique pour une meilleure mise en œuvre de la politique nationale de

l'alimentation scolaire et confie à l'Agence Nationale d'Appui au Développement à la Base la gestion du programme national d'alimentation scolaire au Togo.

**Au titre des communications,**

**Le conseil a écouté une première communication sur le guichet diaspora et le programme d'actions pour le renforcement des contributions de la diaspora à la feuille de route gouvernementale 2020 – 2025 ;** présentée par le Ministre des affaires étrangères, de l'intégration régionale et des togolais de l'extérieur.

Ce guichet diaspora vise à optimiser la contribution des Togolais de l'extérieur, à travers la création d'entreprises et les investissements. Sa mise en œuvre sera faite grâce à la synergie d'action entre différents services et devra capitaliser sur nos expériences réussies en matière de guichet unique.

**Le conseil a écouté une seconde communication sur la campagne nationale de reboisement ;** présentée par le Ministre de l'environnement et des ressources forestières.

Cette communication vient faire le point sur l'organisation de la campagne nationale de reboisement 2021. L'objectif est d'accroître significativement la couverture forestière nationale et de disposer de la matière première pour les industries transformatrices de bois.

Pour ce faire, le gouvernement entend procéder au lancement de la campagne en deux temps : le premier juin, un démarrage officiel avec la mise en terre de 300.000 plants puis à partir du 02 juin et pendant toute la saison des pluies, la campagne de reboisement se poursuivra avec pour objectif la mise en terre de 10.000.000 de plants.

Un accent particulier sera mis sur le suivi des plants mis en terre et sur leur valorisation économique. Le Conseil invite



l'ensemble de la population à se mobiliser massivement pour permettre à notre pays d'améliorer son couvert forestier.

**Le conseil a ensuite écouté une communication relative à la campagne agricole 2020 – 2021 ;** présentée par le Ministre de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural.

Cette communication a pour objet de présenter le bilan définitif de la campagne agricole 2020-2021. Globalement, il a été observé une augmentation des superficies cultivées et une amélioration de la productivité et des rendements.

Cette campagne s'est soldée par un bilan alimentaire excédentaire avec un taux de couverture des besoins de 101 % pour les céréales, 160 % pour les tubercules et de 240 % pour les légumineuses.

Par contre, on note un déficit en produits carnés (viandes et abats) et halieutiques dont les taux de couverture sont estimés respectivement à 60 % et 34%.

**Le conseil a écouté une dernière communication relative au projet de création de la commission nationale de lutte contre la traite des personnes au Togo ;** présentée par le Ministre de l'action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation.

Face aux défis que représente la lutte contre le phénomène de la traite des personnes, il est apparu nécessaire de compléter l'arsenal institutionnel de notre pays en le dotant d'un cadre chargé de la conception, de l'élaboration et du suivi des politiques et programmes ainsi que de la coordination des actions de lutte contre la traite des personnes.

**Au titre des divers,**

Le Ministre chargé de la santé a rendu compte au conseil de l'évolution de la pandémie et de la campagne de vaccination.

Le conseil a ensuite entendu un compte rendu relatif au séjour

du Chef de l'Etat en France et en Belgique.

En effet, le Chef de l'Etat a pris une part active au sommet sur le financement des économies africaines qui s'est tenu à Paris le 18 mai et qui visait à mobiliser des ressources pour la relance des économies du continent.

Les résultats reflètent la vision de notre pays qui repose sur l'attraction des investisseurs privés et la mobilisation de la solidarité internationale pour faire face aux conséquences de cette pandémie.

Par ailleurs, plusieurs rencontres ont meublé l'agenda du Chef de l'Etat notamment celles avec les responsables des organismes de financement multilatéraux dont la directrice générale du Fonds monétaire international. Elle a réitéré le soutien de son institution aux actions de stabilisation du cadre macroéconomique et qui devrait se traduire par une augmentation de l'appui apporté au Togo.

Poursuivant sa mission à Bruxelles, le Chef de l'Etat a rencontré notamment le Président du Conseil Européen, la Commissaire aux partenariats internationaux et le Secrétaire général de l'Organisation des Etats d'Afrique des Caraïbes et du Pacifique (OEACP).

Ces personnalités ont salué le rôle du Togo dans la négociation des accords UE – OEACP ; son leadership en matière de lutte contre le terrorisme et la bonne gestion de la riposte contre la pandémie à la Covid -19.

Sur le plan bilatéral, le Chef de l'Etat s'est entretenu avec le Roi des Belges avec lequel il a évoqué les voies et moyens d'approfondir les relations bilatérales entre les deux pays.

Mme le Premier ministre a félicité Son Excellence Monsieur le Président de la République, pour la réussite de cette mission qui confirme une fois encore le rayonnement de notre pays.

Elle a invité l'ensemble du Gouvernement à travailler de concert pour la concrétisation des résultats de cette mission au bénéfice des populations togolaises.

**Fait à Lomé, le 26 mai 2021**

**Le Conseil des Ministres**

---



## **Un colloque international en hommage à Me Yaovi Agboyibo**

Un colloque scientifique international se tiendra les 03 et 04 juin prochains à Lomé en hommage à Me Madji Yawovi Agboyibo, ancien Premier ministre du Togo et président national du Comité d'Action pour le Renouveau (CAR), décédé le 30 mai dernier à Paris.

Placée sous le thème « Me Yawovi Madji Agboyibo : Histoire d'une vie et d'un temps (1943-2020) », l'initiative vise à immortaliser le « parcours remarquable », les idées et les méthodes de l'ancien Premier ministre qui aura marqué pendant plus de trois décennies, la vie sociopolitique du Togo et de l'Afrique.

Le colloque est organisé par le Centre de Documentation et de la Formation sur les Droits de l'Homme (CDFDH) en collaboration avec la Commission Nationale des Droits de

l'Homme (CNDH), l'Université de Lomé, la Société Civile Professionnelle d'Avocats (SCPA), Agboyibo et Associés, le Centre pour la gouvernance démocratique et la prévention des crises (CGDPC) et d'autres organisations de la société civile.

*« Nous estimons qu'au-delà du personnage qu'il a été en tant qu'avocat, du défenseur des droits de l'Homme, de l'acteur politique, Me Agboyibo était porteur d'un certain nombre d'idées et de pensées. Donc il sera question lors de ce colloque de voir dans quelle mesure nous pouvons valoriser ces idéologies »*, a déclaré André Kangni AFANOU, Président du CDFDH au cours d'une conférence de presse organisée ce mardi à Lomé.

*« Il ne s'agit pas seulement d'un colloque en hommage à un personnage aussi illustre, soit-il, mais de questionner la vie et le temps auquel a appartenu le personnage. Cela posera le problème du rôle de l'acteur dans la société et de ce que la société a pu jouer comme influence sur le façonnage de l'acteur. (...) Au-delà de l'homme Agboyibo, c'est l'histoire de toute une période qui sera convoquée à travers ce colloque »*, a indiqué le Président du Comité scientifique du colloque, Joseph Koffi Nutefé TSIGBE.

Les sous-thèmes retenus pour le colloque seront animés par une vingtaine d'enseignants-chercheurs des universités publiques du Togo, et d'éminentes personnalités étrangères.

Président national du CAR à la date de son décès, Me Yawovi AGBOYIBO a été ancien Premier ministre du Togo entre septembre 2006 et décembre 2007, et 1er président de la CNDH. Celui qui est surnommé le « Belier noir » a été également Avocat à la Cour, ancien Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Togo, et ancien député à l'Assemblée nationale.

**David S.**



## **Djibouti : Mme Yawa Tsègan a assisté à l'investiture du président réélu Ismaël Omar Guelleh**

**La Présidente de l'Assemblée nationale Mme Yawa Tsègan a pris part ce samedi 15 mai au nom du chef de l'Etat Faure Gnassingbé, à l'investiture du Président Djiboutien réélu Ismaël Omar Guelleh.**

C'est le palais présidentiel de Djibouti qui a servi de cadre à cette cérémonie qui s'est déroulée en présence de Chefs d'État et de gouvernement, et des Présidents des institutions du continent.

Dans son discours d'investiture, Ismaël Omar Guelleh s'est engagé à poursuivre l'élan de développement, de paix et de stabilité en faveur de son peuple et du continent.

Il a salué la mise en place de la zone de libre-échange continentale ZLECAF, un grand marché unique de plus d'un milliard d'habitants qui reçoit également une forte adhésion du chef de l'État togolais Faure Gnassingbé.

Ismaël Omar Guelleh et Faure Gnassingbé partagent en effet les mêmes visions de paix et de sécurité sur le continent.

*« Les deux Présidents partagent les mêmes visions de développement de leurs pays respectifs ainsi que la paix et la sécurité sur le continent. La réussite de la mise en place de la zone de libre-échange continentale africaine ZLECAF, Ultime projet de marché unique du continent, fait partie de cette vision commune de leurs Excellences Messieurs Faure Gnassingbé et Ismail Omar Guelleh. Notre pays le Togo se positionne aujourd'hui comme un hub logistique d'excellence dans la sous-région grâce au leadership du Président de la République. Le Président Djiboutien partage également cette vision de développement », a indiqué Mme Yawa Tsègan sur sa page facebook.*

Le président djiboutien a également salué les efforts du chef de l'Etat togolais dans sa recherche de la paix au Sahel.

Pour rappel, c'est le 9 avril dernier qu'Ismaël Omar Guelleh avait été réélu pour un nouveau mandat de 5 ans à la tête du Djibouti, un pays de la corne de l'Afrique.

**David S.**



**Togo : Les grandes décisions  
du Conseil des ministres de**

# ce 12 mai 2021

## COMMUNIQUE DU CONSEIL DES MINISTRES DU 12 MAI 2021

Le conseil des ministres s'est réuni ce jour sous la Présidence de Son Excellence Monsieur Faure Gnassingbé, Président de la République.

Le conseil a examiné **un avant-projet de loi, un (01) projet de décret** et écouté **quatre (04) communications**.

### **Au titre de l'avant-projet de loi,**

Le conseil a examiné le projet de loi modificatif de la loi organique n° 2020-003 du 24 janvier 2020 fixant les conditions de déclaration de biens et avoirs des hautes personnalités.

Ce projet de loi qui vise à promouvoir la bonne gouvernance et à lutter contre les conflits d'intérêts introduit des modifications permettant de préciser et d'assouplir la procédure de déclaration de biens et avoirs.

### **Au titre des projets de décret,**

Le conseil a adopté le projet de décret modifiant et complétant le décret n° 2019-189/PR du 5 décembre 2019 portant attributions, organisation et fonctionnement de la Commission d'expropriation.

La Commission d'Expropriation (COMEX) a été créée pour gérer d'une manière participative et systémique le processus d'indemnisation et de compensation des personnes affectées par les expropriations pour cause d'utilité publique.

Tirant les enseignements de la pratique récente, ce projet de décret vient compléter le décret existant par des dispositions relatives aux modalités de mise en place et de fonctionnement des commissions *ad hoc* qui pourront être créées, au besoin, pour la gestion des expropriations sur les projets complexes

et stratégiques.

Cette évolution permettra d'associer notamment des personnes ressources telles que les préfets, maires, personnalités influentes, membres du Gouvernement, pour la libération des emprises de certains projets jugés complexes et stratégiques.

**Au titre des communications,**

**Le conseil a écouté une première communication relative à l'élaboration du rapport national en vue de l'examen périodique universel (EPU) 3ème cycle ;** présentée par le Ministre des droits de l'homme, de la formation à la citoyenneté, des relations avec les institutions de la République.

L'examen périodique universel est un mécanisme établi par le Conseil des droits de l'homme institué par l'Assemblée générale des Nations-Unies. Il permet au Conseil des droits de l'homme de faire le suivi et d'accompagner, par des recommandations, chaque Etat dans l'accomplissement de ses engagements en matière de droits de l'homme.

La présente communication vise à mobiliser l'ensemble des acteurs du secteur public pour une bonne préparation du rapport pays. Le conseil a instruit le Ministre de procéder au lancement avec les parties prenantes.

**Le conseil a écouté une seconde communication sur la stratégie d'intervention dans le cadre du renforcement de la formation à la citoyenneté ;** présentée par le Ministre des droits de l'homme, de la formation à la citoyenneté, des relations avec les institutions de la République.

Cette communication fait le point sur les actions entreprises en matière de formation civique et propose la mise en place d'un conseil d'orientation stratégique composé des administrations publiques, de la société civile et des personnalités indépendantes.



Le conseil des ministres a approuvé la mise en place de ce conseil d'orientation stratégique qui aura pour mission d'améliorer les outils et de renforcer les capacités des structures dédiées à la promotion du civisme et de la citoyenneté.

**Le conseil a ensuite écouté une communication relative aux ateliers d'appropriation du nouveau code de la presse et de la communication** ; présentée par le Ministre de la communication et des médias.

En vue d'améliorer l'appropriation du nouveau code de la presse et de relever le défi de la professionnalisation du secteur de la communication, les premiers acteurs du secteur des médias ont été formés lors de deux ateliers tenus à Atakpamé et à Kara.

Pour accompagner la transformation des organes de presse en sociétés de presse et préparer la mise en place du fonds de soutien et de développement de la presse, le conseil a instruit le Ministre de faire les propositions en vue de définir les moyens à mettre en œuvre pour accompagner les acteurs.

**Le conseil a écouté une dernière communication relative au guide national d'élaboration des plans de développement locaux au profit des collectivités territoriales (PDC)** ; présentée par le Ministre délégué auprès du Ministre d'Etat, Ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et du Développement des Territoires, chargé du Développement des Territoires.

Le guide national d'élaboration des plans de développement communaux élaboré en 2014 est un outil de planification stratégique et opérationnelle permettant de programmer et exécuter les projets de développement au plan local.

La perspective de l'émergence des communes ainsi que la nécessité d'arrimer les plans de développement communaux aux

nouvelles orientations nationales de développement rendent urgente l'actualisation dudit guide.

L'objectif est de disposer des documents de mobilisation et de plaidoyer permettant d'impliquer un plus grand nombre d'acteurs dans la gestion des affaires de la cité et de rapprocher les communautés entre elles afin de promouvoir le développement harmonieux des territoires.

**Au titre des divers,**

Le conseil a écouté un premier compte rendu du ministre de l'environnement et des ressources forestières informant sur la situation du couvert végétal et de l'exportation du bois brut.

Afin de gagner le pari d'un développement durable et profitable aux populations, le Gouvernement entend lancer une campagne de reboisement massif visant à planter un milliard d'arbres au cours des dix (10) prochaines années.

Pour préserver ce couvert végétal, une série de mesures sont envisagées notamment l'interdiction de l'exportation de bois brut ou semi brut.

Le conseil a enfin entendu un compte rendu du Ministre chargé de la santé sur la situation de la pandémie et sur la stratégie de vaccination.

**Fait à Lomé, le 12 mai 2021**

**Le conseil des Ministres**

---



# **Gestion de l'eau et sécurité routière : Deux projets de loi adoptés par l'Assemblée nationale**

**Le Togo renforce son arsenal juridique dans les secteurs de la gestion de l'eau et de la sécurité routière. L'Assemblée nationale a en effet autorisé mardi, l'adhésion du pays à la Convention des Nations Unies sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontalières et des lacs internationaux, et la ratification de la charte africaine sur la sécurité routière.**

Les deux projets de loi proposés par le gouvernement ont été adoptés ce 11 mai par les élus du peuple au cours de la huitième séance plénière de la première session ordinaire de l'année présidée par la Présidente de l'Assemblée nationale Yawa Djigbodi Tsègan. C'était en présence du ministre de l'eau et de l'hydraulique villageoise Bolidja Tiem, et de son collègue Affoh Atcha-Dedji en charge des transports routiers, aériens et ferroviaires.

Le premier projet de loi autorisant l'adhésion du Togo à la Convention sur la gestion de l'eau (Convention sur l'eau) propose un cadre, sous l'égide des Nations unies, pour assurer la sécurité en matière d'eau ainsi que pour prévenir des conflits ayant pour origine l'eau et en faciliter la

résolution.

Cette convention vise à protéger et garantir la quantité, la qualité et l'utilisation durable des eaux transfrontières.

Avec cette adhésion, le Togo accédera ainsi à l'aide financière et à la coopération des donateurs. En outre, cette adhésion offre un cadre de prévention des conflits, de promotion de la paix et de l'intégration régionale en matière d'eau.

*« L'objectif principal de la convention sur l'eau est de renforcer les mesures prises au plan local, national et régional pour préserver et garantir l'utilisation écologiquement durable des eaux de surface et des eaux souterraines transfrontalières »*, a expliqué le ministre Tiem Bolidja.

Le 2<sup>e</sup> projet de loi vise à accélérer la mise en œuvre des programmes de sécurité routière à l'échelle nationale, régionale et continentale. En contribuant à la coordination de la sécurité routière sur le continent, la charte sur la sécurité routière crée un environnement qui améliore la gestion des questions liées à la circulation routière en Afrique et engage les pays à accélérer la mise en place des routes plus sûres.

*« La charte africaine sur la sécurité routière vient allonger la série des conventions et codes relatifs aux transports routiers, aériens et ferroviaires, dont notre pays s'est doté ces dernières années en vue de renforcer son arsenal juridique pour faire du Togo un pays émergent dans le cadre de la feuille de route »*, a indiqué Affoh Atcha-Dedji, ministre des transports routiers, aériens et ferroviaires.

La présidente de l'Assemblée nationale a estimé qu'en sollicitant l'adhésion du Togo à ces deux instruments internationaux d'envergure, le Gouvernement fait preuve une fois de plus, de son engagement à inscrire durablement le Togo

dans la dynamique internationale guidée par le multilatéralisme.

Mme Yawa Tsègan a encouragé le gouvernement à poursuivre les efforts en vue d'une appropriation effective de ces deux conventions « dont les bénéfices annoncés sont énormes pour le développement durable de notre pays ».

## **La Rédaction**

---



# **Elections régionales : Le train du CNAP avance...**

**Au Togo, les discussions au sein de la Concertation Nationale entre Acteurs Politiques (CNAP) se poursuivent dans la perspective des prochaines élections régionales dans le pays.**

La 9<sup>ème</sup> séance s'est tenue jeudi 06 mai à Lomé, toujours sous la conduite du ministre d'Etat Payadowa Boukpassi, ministre de l'administration territoriale, de la décentralisation et du développement des territoires.

Au menu des travaux toujours à huis clos, des échanges sur divers points pour des élections consensuelles, apaisées et acceptables pour tous les acteurs politiques.

Les discussions ont également porté sur les apports des

acteurs pour une amélioration du cadre d'organisation de ces prochaines régionales qui devront parachever le processus de décentralisation au Togo.

Il faut souligner que les discussions se déroulent sans certains acteurs notamment de l'opposition. C'est le cas des partis membres de la Dynamique Mgr Kpodzro (DMK) qui ont décidé de jouer la politique de la « chaise vide ».

La DMK évoque le fait que ses préoccupations formulées à la suite de la proposition de ce cadre de dialogue ne soient pas prises en compte.

Ces propositions concernent notamment des discussions sur le contentieux électoral né de l'élection présidentielle du 22 février 2020, l'abandon des charges et poursuites judiciaires contre les responsables de la DMK et le retour impératif au Togo et en toute sécurité du Dr. Agbéyomé Kodjo qui selon la Dynamique, est le vrai vainqueur du scrutin présidentiel en question.

Selon les informations, les élections régionales sont prévues au dernier trimestre de 2021.

**David S.**



# Fête du 1er Mai : Mme Yawa Tsègan salue les efforts et le professionnalisme de l'administration parlementaire

La présidente de l'Assemblée nationale, Mme Yawa Tsègan a saisi l'occasion de la célébration de la [journée internationale des travailleurs](#) pour saluer le travail et le sens de professionnalisme du personnel de l'administration parlementaire.

« Je me réjouis des efforts fournis ainsi que du professionnalisme constant dont vous faites preuve au quotidien pour une administration parlementaire plus performante et plus représentative », a en effet indiqué Mme Yawa Tsègan sur sa page facebook.

*« Votre ardeur au travail permet à l'Assemblée nationale de répondre efficacement à sa mission et de participer davantage au processus de réformes et de modernisation amorcées par notre pays le Togo, en lien avec la vision du Président de la République, son Excellence M. Faure Gnassingbé », a-t-elle ajouté, souhaitant une bonne fête du Travail au personnel de l'hémicycle.*

Elle a pour finir souhaité que la devise nationale « Travail, liberté, patrie » continue de les guider à travailler sans relâche à la construction d'un Togo uni et prospère.

**La Rédaction**